

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de terminale

Polynésie française

Histoire – Géographie Enseignement moral et civique

Baccalauréat professionnel

Classes de terminale

HISTOIRE - Le monde au XX^e siècle et au début du XXI^e siècle

Le XX^e siècle – de 1914 à 1990 – est abordé ici à travers quelques thèmes permettant d'éclairer cette période d'affrontements meurtriers, de combats des idéologies, de progrès technologique, économique et social, de tentatives d'organisations mondiales et régionales. On traite également le XXI^e siècle, tel qu'il se dessine depuis la chute du Mur de Berlin.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. Les États-Unis et le monde (1917-1989)	- Les 14 points de Wilson - Le plan Marshall et le début de la guerre froide		On montre l'engagement des États-Unis dans les deux guerres mondiales et dans la guerre froide et leur rôle moteur dans l'économie mondiale, qui contribuent à la construction de la puissance américaine. On explique comment les États-Unis ont défendu voire imposé leur modèle économique (capitalisme) et politique (démocratie libérale).
2. L'idée d'Europe au XX^e siècle	- Le plan Schuman - Kohl - Mitterrand et l'Europe		On étudie les grands projets politiques et économiques d'union de l'Europe, les débats et les oppositions qu'ils suscitent (supranationalité, fédéralisme). On montre les réalisations éphémères ou durables (projet de Briand, marché commun initié par Schuman et Adenauer) en les replaçant dans leurs contextes. On souligne le renouvellement de la question de la construction européenne à la suite de la disparition des blocs .
3. La décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie	- Gandhi et la non-violence - La Toussaint 1954		On montre, à travers l'Inde et l'Algérie, les luttes coloniales et les processus de décolonisation – On présente leurs conséquences politiques, économiques et humaines sur la construction des deux nouveaux États.
4. Le monde depuis le tournant des années 1990	- La chute du Mur de Berlin - Le 11 septembre 2001		On présente l' effondrement du modèle soviétique et la victoire de la démocratie libérale et de l'économie de marché. On insiste sur les crises qui marquent le début de cette nouvelle période : génocides en Afrique et en Europe - Rwanda, Srebrenica –, terrorisme – 11 septembre –, guerres contre le terrorisme.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de terminale
Polynésie française

Classe terminale

GÉOGRAPHIE - La France dans l'Union européenne

La France s'inscrit dans l'Union européenne et dans le monde. L'articulation des trois échelles permet de situer sa puissance et de comprendre ses dynamiques territoriales.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Adaptation	Orientations et mots-clés
1. La France dans l'UE et dans le monde	<ul style="list-style-type: none"> - Paris, ville mondiale - L'Outre-mer et la puissance française 		On présente le territoire français, y compris l'Outre-mer, la répartition et la mobilité de sa population, son ouverture sur l'Union européenne et sur le monde. On mesure la puissance de la France dans les domaines économique, géopolitique et culturel.
2. Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conservatoire du littoral - Un aménagement dans une communauté de communes 		Il ne s'agit pas de traiter l'historique de l'aménagement du territoire en France. En s'appuyant sur l'étude d'exemples d'aménagements, on fait apparaître la complexité des enjeux de l'aménagement des territoires aujourd'hui (compétitivité des territoires, équité territoriale, gestion durable). On identifie le rôle des acteurs , en particulier les collectivités territoriales , l'Etat, l'Union européenne.
3. Les transformations de l'espace productif et décisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace productif d'une métropole -L'espace productif dans lequel est situé l'établissement 	- Cette étude porte bien sur la Polynésie française.	On met en évidence les permanences, les mutations et la diversité des espaces productifs et décisionnels français dans le cadre de la mondialisation. On montre en particulier la concentration des fonctions de commandement, de recherche et d'innovation dans les métropoles.
4. L'Union européenne et ses territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Les frontières de l'Union européenne - Un grand projet européen 		L'Union européenne est une construction géoéconomique et géopolitique. On présente cet espace à géométrie variable (espace Schengen, zone Euro), les acquis communautaires , les grands projets. On évoque les contrastes territoriaux et les efforts entrepris pour les réduire.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de terminale
Polynésie française

L'enseignement moral et civique au lycée

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de terminale
Polynésie française

Classe terminale

En classe terminale, l'enseignement moral et civique se centre d'une part sur l'un des piliers fondamentaux des sociétés démocratiques : la reconnaissance du pluralisme des croyances ; d'autre part sur la façon dont s'organisent, dans l'espace démocratique, de grands débats sur les questions éthiques posées par la biologie et la médecine. Pour chaque thème, les questions éthiques, sociales et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Pluralisme des croyances et laïcité

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur. • La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux. • Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude pluridisciplinaire des différentes façons de concevoir les relations entre l'État et la pluralité des convictions religieuses, au sein des régimes démocratiques (projet interdisciplinaire souhaitable). • Une étude de cas à partir des conditions d'élaboration de la loi de 2004 et des débats au sein de la commission Stasi. Analyse des arguments qui s'opposent et des principes éthiques et politiques dont ils relèvent. • À partir de situations observées ou de supports divers (littéraires, philosophiques, historiques, cinématographiques...), un débat peut être mené sur la notion de tolérance et ses significations morales, la distinction entre tolérance et droit, les limites de la tolérance...

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Baccalauréat professionnel
Classes de terminale
Polynésie française

Biologie, éthique, société et environnement

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de bioéthique. Les problèmes bioéthiques contemporains (la recherche génétique, les OGM, les thérapies géniques...). Le rôle du Haut Conseil des biotechnologies. • Les évolutions de l'éthique médicale. La question du consentement du patient. Le rôle du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). • La responsabilité environnementale. L'interdépendance humanité-nature. Le principe de précaution : sa réalité juridique, ses applications et ses limites. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas ayant fait l'objet d'un avis ou d'un rapport du CCNE. État du débat médiatique. Explicitation éthique. • Débat argumenté autour du principe de précaution. • Étude de cas et débat argumenté sur une question relevant de l'éthique médicale.